



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 8 juillet 2016

N° 2016-427

Convocation du 1 juillet 2016

Aujourd'hui vendredi 8 juillet 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOYE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain SILVESTRE à M. Yohan DAVID
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Michel LABARDIN à M. Jacques MANGON
Mme Agnès VERSEPUY à M. Dominique ALCALA
M. Michel HERITIE à Mme Josiane ZAMBON
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT
Mme Léna BEAULIEU à M. Max GUICHARD
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
M. Didier CAZABONNE à M. Philippe FRAILE MARTIN
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Conchita LACUEY à Mme Emmanuelle AJON
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Frédérique LAPLACE
M. Thierry MILLET à M. Eric MARTIN
Mme Christine PEYRE à Mme Dominique IRIART
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Gladys THIEBAULT à M. Benoît RAUTUREAU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme. Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 13h20
M. Michel DUCHENE à M. Max COLES à partir de 12h15
Mme. Emmanuelle AJON à M. Jacques GUICHOUX à partir de 12h55
M. Erick AOUIZERATE à Mme. Elisabeth TOUTON à partir de 13h05
Mme. Anne-Marie CAZALET à Mme. Maribel BERNARD à partir de 12h10

Mme. Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 10h45
M. Jean-Louis DAVID à M. Erick AOUIZERATE à partir de 12h35
M. Jean-Louis DAVID à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 13h05
Mme. Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h25
Mme. Michèle DELAUNAY à M. Serge TOURNERIE à partir de 13h15
Mme Laurence DESSERTINE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h50
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 13h20
M. Marik FETOUEH à Mme. Magali FRONZES à partir de 13h20
M. Franck JOANDET à M. Pierre HURMIC à partir de 12h15
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 11h55
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHaire à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h35
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme. Anne WALRYCK à partir de 12h10
Mme. Arielle PIAZZA à Mme. Anne BREZILLON à partir de 11h00
Mme. Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI à partir de 12h25
M. Fabien ROBERT à M. Daniel HICKEL à partir de 13h20

EXCUSE(S) :

Madame Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 13h25

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 8 juillet 2016	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission enseignement supérieur, recherche et innovation	N° 2016-427

Partenariat Bordeaux Métropole - Cap Sciences
Montant des subventions pour l'année 2016
Convention pluriannuelle 2015-2017 - Décision - Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Cap Sciences est un centre de culture scientifique, technique et industrielle créé à Bordeaux en 1994. Il est aujourd'hui reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics et a été labellisé en 2007 « Sciences et culture, Innovation » par le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Cap Sciences se positionne désormais comme un Centre de sciences de nouvelle génération, pour lequel les enjeux de l'économie numérique sont au cœur de son développement. Cette structure vise à devenir un pôle d'excellence de la mise en scène du savoir et à faire rayonner le territoire, notamment la métropole bordelaise.

Le partenariat entre Bordeaux Métropole et l'association Cap Sciences a été initié en 2004. La convergence d'intérêts entre les réflexions et les actions de Cap Sciences et celles de Bordeaux Métropole, l'inscription des travaux sur le moyen et long terme ont justifié en 2012 puis en 2015, la mise en place de conventions triennales. Au sein de cette convention 2015-2017, plusieurs grands domaines d'actions ont été identifiés (développement économique et innovation, développement durable, numérique et ville intelligente) comme ayant un intérêt métropolitain avéré.

Durant la phase triennale précédente, Bordeaux Métropole a participé :

- au programme INMEDIATS permettant à Cap Sciences d'investir et d'évaluer de nouveaux services et espaces numériques et de développer des coopérations inter-centres.
- au plan de développement renforçant l'ingénierie, la construction du réseau aquitain de la culture scientifique, l'organisation et la montée en compétences des équipes de Cap Sciences.

Le présent rapport précise les actions et projets de collaborations entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences et les modalités de la convention annuelle à signer entre les deux partenaires.

I - CAP SCIENCES : le positionnement stratégique autour 3 pôles

Suite à l'étude du plan de développement stratégique (2012), dont l'objectif était de libérer le potentiel de Cap Sciences afin d'en retirer le maximum de valeur ajoutée pour le territoire, de capitaliser sur les compétences

des équipes et de développer l'autofinancement, l'association conforte son organisation autour de 3 pôles stratégiques :

- Le Pôle « Centre de sciences » : c'est la fonction régionale de Cap Sciences en tant que centre de culture scientifique, technique et industrielle avec la réalisation de programmes d'expositions, de conférences, de rencontres, d'animations, de publications, etc. Cela couvre également une importante activité d'ingénierie. Cap Sciences accueille près de 150 000 visiteurs par an dans ses espaces et touche 400 000 personnes par l'ensemble de ses activités.
- Le Pôle « Lab » : c'est la fonction Recherche & Développement adossée au pôle Centre de sciences. Il développe l'innovation au sein des programmes de Cap Sciences dans le domaine de la mise en scène des savoirs. Il travaille en réseau pour tester des dispositifs et s'inscrit dans une logique de cluster avec des centres de recherche et des entreprises, particulièrement dans le domaine de l'économie créative. Il suscite des programmes, la participation à des projets de recherche et permet à des jeunes d'acquérir expérience et références.
- Le pôle « Réseau » : en tant que centre de sciences régional et pôle territorial de référence, Cap Sciences anime le réseau de la Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) sur le territoire aquitain, facilite les synergies, apporte son expertise et le fait connaître aux niveaux national et européen.

II –Diffuser la culture scientifique à l'ensemble des habitants de la métropole bordelaise

Pour les trois prochaines années, le programme s'appuiera notamment sur un travail de réseau aux niveaux local (université, collectivités, pôles de compétitivité), national et européen et devra, au travers de son développement et son attractivité, permettre de garantir l'équilibre économique de Cap Sciences.

Dans le cadre de sa mission de diffusion de la culture scientifique, technique, industrielle et d'animation du réseau, Cap Sciences œuvre à renforcer les points de contact sur le territoire métropolitain en mobilisant les acteurs (des collectivités, sociaux, économiques...) pour aller à la rencontre de publics toujours diversifiés.

Cette ambition se traduit notamment au travers des programmes de médiation spécifique, développés en direction des publics éloignés notamment dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville :

- à Floirac pour la *Nuit des Etoiles* qui a rassemblé en 2015 près de 1400 participants,
- à Mérignac sur la *Semaine de l'espace*, en octobre, avec une programmation sur plusieurs quartiers de la ville,
- à Saint-Médard-en-Jalles avec le *Festival Big Bang*,
- à Talence avec la structuration du volet culture scientifique du service culturel.

En 2016, cette tendance se confirmera, avec notamment le programme intitulé *Urban Tech Work*, par lequel Cap Sciences vise à :

- structurer des partenariats dans plusieurs des 14 quartiers prioritaires de la politique de la ville de la métropole,
- développer une démarche expérimentation – évaluation – adaptation - diffusion des actions sur le territoire métropolitain,
- développer de nouveaux formats d'action d'envergure métropolitaine impliquant plusieurs quartiers prioritaires de la métropole simultanément à partir de 2017.

Pour Bordeaux Métropole, au regard de sa nouvelle compétence en matière de « programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche »,

l'enjeu en 2016 sera d'accentuer ses collaborations avec Cap Sciences sur la diffusion des savoirs et des connaissances scientifiques sur l'ensemble du territoire de la métropole. En effet, dans le cadre de la définition de la nouvelle stratégie en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, Bordeaux Métropole entend encourager la diffusion des savoirs de manière plus forte notamment en renforçant les lieux et les équipements de savoirs métropolitains tels que Cap Sciences.

III - Les grands axes de collaboration Cap Sciences/Bordeaux Métropole bilan 2015 et perspectives 2016

Au-delà de l'animation et la diffusion de la culture scientifique sur la métropole bordelaise, le partenariat avec Cap Sciences s'inscrit aussi autour de grands axes de collaboration qui intéressent, de par ses compétences et ses enjeux, Bordeaux Métropole.

1 - Développement économique et diffusion des connaissances et des savoirs

Le champ de l'économie est fortement investi par Cap Sciences depuis 2015 notamment au travers de l'acculturation à l'entrepreneuriat des publics et à l'accélération des processus d'innovation des start-ups du territoire. Ainsi en 2015 Cap Sciences a développé divers outils et programmes comme :

- des résidences de l'innovation : sur le modèle des résidences d'artistes, Cap Sciences a proposé à de jeunes entrepreneurs un programme de création et d'intermédiation autour des dispositifs Do It With Others (Fab Lab...) pour les amener à l'incubation. 5 start-ups ont bénéficié de ce programme.
- des stages Fabrik : stages d'une semaine pour faciliter la démarche créative chez les jeunes et de leur redonner le goût pour le domaine des sciences et techniques : découverte de l'écosystème numérique, entrée dans la démarche de projet, connexion à la recherche et innovation. 50 jeunes ont pu participer à ces stages, en partenariat avec la fondation Orange.
- des offres pour les entreprises : en partenariat avec des structures industrielles et de recherche qui ont accompagné à la conception et à l'expérimentation de ces formats, Cap Sciences a développé des modules de collaboration pour plus de créativité en entreprise, basés sur team-building, le team-learning et l'initiation à l'innovation ouverte. Avec Thales, ADI, Kedge, La Poste.

L'année 2016 est marquée par une grande exposition sur le thème de l'économie. Cette exposition, qui s'est tenue du 6 février 2016 au 5 juin 2016, a eu pour but de familiariser le grand public avec certains concepts, modes de pensée et données. Au terme de la visite, le visiteur est reparti muni d'outils pour interpréter le quotidien, décrypter l'actualité économique et comprendre les grands débats de notre époque.

Une autre initiative, sous forme **d'appel à projets « Jeunes, entrepreneuriat et innovation »** a pour ambition de développer la culture de l'innovation et l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, de leur donner le goût et l'envie pour les sciences et techniques, de les mettre en contact avec les métiers et les entreprises du territoire. Il doit permettre de donner la capacité aux jeunes de s'investir dans leurs territoires et leur offrir la possibilité de se développer personnellement et de manière collective en s'engageant comme acteurs de la société.

2- Métropole Haute qualité de vie et développement durable

Cap Sciences assure un rôle de médiateur des grands enjeux du développement durable via la création d'outils originaux permettant de rendre accessibles les grandes questions de réduction de l'empreinte écologique des activités humaines.

Avec la COP 21 qui s'est déroulée à Paris en décembre 2015, Cap Sciences a inscrit dans son programme d'action, en lien avec la Direction du développement durable de Bordeaux Métropole, la construction d'un mur d'interaction dynamique - « Challenge en 48h chrono » - pour la sensibilisation et la mobilisation des habitants de Bordeaux aux enjeux mondiaux et locaux du réchauffement climatique. Cap Sciences a animé ce programme auprès des 90 000 personnes de sa communauté CYou et des 200 000 personnes de ses réseaux sociaux.

En 2016, les travaux de Cap Sciences sur les champs de la haute qualité de vie, du développement durable et de la transition écologique se poursuivent avec notamment :

- Un appel à projet « COP21... et après ? » : Cap Sciences et la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes publient un nouvel appel à projets 2016-2017 avec un accent particulier mis sur les projets liés aux énergies (production-stockage, énergies marines...) et aux ressources du territoire (agriculture et forêt).
- Le living Lab autour des **problématiques de qualité de l'eau avec Bordeaux Métropole**. Cap Sciences a développé et animé au Living Lab de l'espace 127° des dispositifs numériques de participation citoyenne du projet REGARD (REduction et Gestion des micropolluants sur la métropole bordelese). Ce programme de recherche piloté par Bordeaux Métropole vise à réduire les rejets de micropolluants générés par les activités humaines (métaux lourds, pesticides, substances pharmaceutiques, PCB...) et à améliorer, en bout de course, la qualité de l'eau des milieux naturels. Cap Sciences a conçu avec les chercheurs une application numérique qui permet de questionner les participants sur les micropolluants et de récolter leur avis de manière ludique. En 6 mois, plus de 250 personnes ont participé à cet atelier. Les données numériques et celles plus qualitatives issues de la deuxième partie de l'animation sont en cours d'analyse par les chercheurs associés à ce projet pour être présentées dans un livrable en septembre puis dans le cadre d'une publication scientifique.
- Une exposition thématique (mars à juin 2016) sur l'archéologie

3- Ville intelligente et laboratoire des usages

Les enjeux du numérique sont au cœur du développement de Cap Sciences. A travers les outils de Cap Sciences, le public tient une toute nouvelle place dans la conception et la diffusion du savoir. La transition numérique de Cap Sciences s'est réalisée notamment à partir du programme INMEDIATS, soutenu par Bordeaux Métropole. Ce dernier vise la diffusion à grande échelle de la culture scientifique et technique, à partir des outils numériques, en développant et expérimentant de nouveaux outils de médiation.

En 2015, Cap Sciences a prototypé le **Laboratoire des usages**, un programme de prospective participative sur le territoire, associé à une dynamique de recherche sur les questions de la ville. Ce programme vise à renforcer les collaborations entre les usagers et la ville par des démarches d'acculturation et de coopération sur la question urbaine et faire participer la société civile aux problématiques de recherche en expérimentant des dispositifs de coopération, en lien notamment des nouvelles pratiques numériques. Le Laboratoire des usages doit permettre à la Métropole de déchiffrer de nouveaux domaines de connaissance sur elle-même, produire de nouveaux supports, expérimenter de nouvelles méthodologies de développement et de diffusion de la connaissance.

Le Laboratoire des usages a permis de mettre en place des expérimentations en 2015 par un partenariat entre Bordeaux Métropole, Cap Sciences et le Forum urbain (projet d'innovation sociétale porté par Sciences Po Bordeaux dans le cadre de l'initiative d'excellence de l'université de Bordeaux). Une vingtaine de chercheurs et doctorants du Forum urbain a participé à ce programme d'innovation, de septembre à décembre 2015 : trois projets ont été mis en œuvre au Living Lab de Cap Sciences autour des sujets de la ville du mouvement, de la question de "l'autre" dans la ville et de la mobilité des habitants.

Cap Sciences et le Forum urbain ont pu tester dans ce cadre des plateformes d'éditionnalisation numérique et des dispositifs de cartographie sensible développés par l'INRIA de Bordeaux.

Pour 2016 et les années suivantes, Cap Sciences souhaite un « passage à l'échelle » de ce programme qui se trouve à la croisée entre la recherche et le développement, « l'empowerment » et l'animation du territoire. Dans le cadre d'un projet à délimiter avec la Métropole et le Forum urbain, il propose :

- une montée en puissance de la dynamique Living Lab,
- la mise en œuvre d'événements de territoires type hackatons qui vont réunir habitants et designers pour remixer et réinventer des quartiers et des usages de la ville,

- une exposition qui permettra de présenter un observatoire en temps réel qui met en scène les grandes données de la ville, d'éclairer les habitants sur les enjeux des villes et la dynamique smart city et de les engager à participer à fabriquer la ville.

4 - Ville et mobilité :

Cap Sciences développe depuis plusieurs années des programmes permettant de comprendre le fonctionnement de la ville et d'appréhender les techniques au service de la ville (par exemple à l'occasion de l'exposition « secret de pont »). En septembre 2015, Cap Sciences a accueilli le temps de lancement de la semaine de la mobilité qui s'est tenue en septembre en lien avec Bordeaux Métropole et le Club de la mobilité [Bordeaux Métropole/Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bordeaux/ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)].

Pour la fin 2016 et l'année 2017, les problématiques de mobilité pourraient faire l'objet de travaux de recherche en lien avec le Forum urbain et le Laboratoire des usages.

IV- LES MODALITES DE PARTENARIAT 2016

Aussi, sur ces bases et au regard de la fin du plan de développement et du programme INMEDIATS, le partenariat 2016 entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences comprend désormais un seul volet autour de **l'octroi d'une subvention annuelle** (cf budget prévisionnel 2016 – annexe 1):

La demande de subvention annuelle de fonctionnement s'élève pour 2016 à 340 000 euros TTC sur un budget global de fonctionnement 2016 de 2 462 825 euros pour la réalisation d'un programme d'expositions et d'animations autour des grands axes présentés dans le programme ci-joint. Ce montant correspond à la reconduction de la subvention de fonctionnement 2015.

La demande de subvention annuelle d'investissement s'élève quant à elle à 60 000 euros TTC. Ce montant correspond à la reconduction de la subvention d'équipement 2015 (montant stable depuis 2011).

	Budget N	Réalisé N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	1 625 000/ 2 462 825	1 656 199 / 2 447 900	1 627 999 / 2 389 161
% de participation de BM / Budget global	13,8%	13,9%	14,6%
% de participation des autres financeurs / Budget global (une ligne par principaux financeurs publics)	Région : 40.9% UE : 14.6% Ville de Bordeaux : 1%	Conseil Régional d'Aquitaine* 35% Union Européenne 9% Ville de Bordeaux 2% Conseil départemental de la Gironde 1%	Conseil Régional d'Aquitaine* 33% Union Européenne 9% Ville de Bordeaux 2% Conseil départemental de la Gironde 1%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU l'article L5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil de la Métropole n°2015/22774 du 29 mai 2015 adoptant la convention triennale 2015-2017 entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences,

VU les demandes en date du 03 septembre 2015,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de fonctionnement et d'investissement au titre de l'année 2016 de l'association Cap Sciences est recevable dans la mesure où celle-ci, par son action participe au rayonnement du territoire au niveau national et international, et favorise la recherche, la créativité/l'entreprenariat, l'innovation et la participation citoyenne au bénéfice de tous les publics.

DECIDE

Article 1 : d'attribuer à l'association Cap Sciences, pour l'exercice 2016 une subvention de fonctionnement de 340 000 euros TTC sur un montant de dépenses subventionnable de 2 462 825 euros et une subvention d'investissement de 60 000 euros sur un montant de dépenses subventionnable de 280 200 euros, dont 42 337 € fléchés sur l'assiette FEDER (Fonds européen de développement régional) correspondant à l'axe 1 du programme 2014-2020.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée prévoyant les conditions de règlement des subventions métropolitaines.

Article 3 : La dépense inhérente à chacune des deux subventions sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours :

- chapitre 65, article 6574, fonction 61 (subvention de fonctionnement),
- chapitre 204, article 2042, fonction 61 (subvention d'équipement).

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 8 juillet 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 22 JUILLET 2016	Pour expédition conforme, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 22 JUILLET 2016	Monsieur Franck RAYNAL

PROGRAMME D'ACTIONS CAP SCIENCES 2016 - FONCTIONNEMENT

Euros TTC

Charges	2 462 825	Produits	2 462 825
Organisation des productions			
Pôles Centre de sciences et Réseau	1 246 420	Subventions	1 732 900
Carburant	1 700	Conseil Régional d'Aquitaine	1 007 900
Autres matières et fournitures	30 000	Bordeaux Métropole	340 000
Entretien des véhicules	1 200	Union Européenne	360 000
Assurance véhicules	3 720	Ville de Bordeaux	25 000
Fluides	60 000		
Entretien et petit équipement	10 000	Produits propres	697 100
Fournitures administratives	8 000	Animations, billetterie	377 100,00
Imprimerie	200	Itinérance	300 000,00
Sous-traitance générale	100 000	Partenariats	20 000,00
Communication	25 000		
Locations PAO	11 000	Valorisation	32 825
Location matériel maintenance et affichage	3 000	Rectorat	32 825
Local annexe	33 000		
Entretien biens immobiliers	1 200		
Surveillance du bâtiment	1 500		
Nettoyage bâtiment	65 000		
Intervention bâtiment	200		
Réparation matériel	800		
Maintenance	13 000		
Entretien climatisation	1 000		
Entretien ascenseurs	4 000		
Assurance	25 000		
Documentation	15 000		
Formation des personnels	20 000		
Personnel intérimaire	70 000		
Annonces et insertions	300		
Gratifications	4 000		
Transport	100		
Déplacements	15 000		
Repas	1 500		
Frais postaux	10 000		
Téléphone	20 000		
Internet	10 000		
Honoraires	45 000		
Services bancaires	7 000		
Impôts et taxes	80 000		
Salaires	550 000		
Expositions et animations			
Pôle Centre de Sciences	743 405		
Grande exposition	509 805		
Documentation	200		
Achats	40 000		
Sous-traitance	81 030		
Communication	12 000		
Assurance	1 000		
Missions Réceptions	1 000		
Salaires	341 750		
Valorisation	32 825		
Expositions Théma	108 500		0
Location	20 000		
Achats	8 500		
Sous-traitance	15 000		
Communication	12 000		
Assurance	500		
Missions Réceptions	1 000		
Salaires	51 500		
Animations jeunesse	125 100		
Cap Sciences Juniors	37 100		
Achats	3 000		
Communication	4 000		
Missions Réceptions	100		
Salaires	30 000		
Atelier d'Arthur	24 000		
Achats	3 000		

Communication	1 000
Salaires	20 000
Petits Carrés	64 000
Achats	10 000
Sous-traitance	10 000
Communication	7 000
Salaires	37 000

Editions/Multimédia

Pôles Centre de Sciences et Réseau	51 600
Sous-traitance	10 000
Missions Réceptions	1 500
Documentation	100
Salaires	40 000

Programmes et évènements

Pôle Réseau	167 000
Achats	20 000
Sous-traitance	30 000
Communication	5 000
Missions Réceptions	2 000
Salaires	110 000

Itinérance

Pôle Réseau	172 200
Communication	1 000
Achats	8 000
Transport	20 000
Sous-traitance	35 000
Missions Réceptions	18 000
Frais postaux	200
Salaires	90 000

Réseaux et partenariats

Pôle Réseau	82 200
Achats	200
Sous-traitance	15 000
Missions Réceptions	17 000
Salaires	50 000

PROGRAMME D'ACTIONS CAP SCIENCES 2016 - INVESTISSEMENT

Euros HT

	Charges	Produits	
	280 200	280 200	
Aménagement et maintenance des espaces			
Climatisation	98 000 71 000,00	Conseil Régional d'Aquitaine 130 200	
Aménagements	27 000,00	Union Européenne 90 000	
Expositions			
Grande exposition	87 200 80 200,00	Bordeaux Métropole 60 000	
Petit Carré Emotions	7 000,00		
Reconfiguration expositions itinérantes			
	30 000		
Multimédia, Matériel informatique et de bureau			
	65 000		
Reparts subventions immédiats 2015, déjà présentée en CA en février 2015			500 000,00

PROGRAMME D'ACTION 2016



C E N T R E
D E C U L T U R E
S C I E N T I F I Q U E
T E C H N I Q U E
I N D U S T R I E L L E
R E G I O N
A Q U I T A I N E

CAP SCIENCES
Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 Bordeaux
Tél. (33)05 56 01 07 07
Fax(33)05 57 85 93 81
contact@cap-sciences.net
www.cap-sciences.net

Durant la phase triennale précédente, le programme Inmediats a permis à Cap Sciences d'investir et d'évaluer de nouveaux services et espaces numériques et de développer des coopérations inter-centres.

Le plan de développement a permis de fournir un effort important sur le développement de l'ingénierie, la construction du réseau aquitain de la Culture scientifique, l'organisation et la montée en compétences des équipes de Cap Sciences.

2016-2018 est une phase nouvelle où l'enjeu pour Cap Sciences est de stabiliser son activité, son modèle économique, son équipe et ses compétences, en s'inscrivant dans le nouveau contexte grande région Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin.

Le programme 2016 s'inscrit dans un plan pluriannuel dont l'objectif pour Cap Sciences est de couvrir un large panel de thématiques au travers de l'ensemble de ses espaces -Hangar 20, Côté Science, Côté Science Air & Espace, Cap'Archéo, et Cyourmag.net- en mettant en œuvre l'ensemble de ses activités (Expositions, atelier, événements, éditions, animation des communautés) et le réseau de la culture scientifique en Aquitaine qu'il anime.

Il s'appuie sur un travail de réseau aux niveaux local (acteurs aquitains de la CSTI, Université, Collectivités, Pôles de compétitivité), national (Centres Immédiats, réseau AMCSTI) et européen (réseau ECSITE) et doit, par son attractivité, les publics cible, le retour sur investissement envisagé, garantir l'équilibre économique de Cap Sciences. Le programme 2016 est bâti en concertation avec le Conseil d'administration.

Les espaces de Cap Sciences

- **Le Hangar 20 à Bordeaux**, 2000 m² d'expositions, ateliers jeunesse, d'espaces Do it Yourself et de lieux dédiés aux événements (voir le programme ci-dessous)
- **Cap Archéo à Pessac**, programme de médiation scientifique rattaché à Cap sciences, dédié à l'archéologie urbaine, à l'évolution historique et sociologique de la ville, ainsi qu'à la présentation des méthodes et techniques utilisées en archéologie. Il est reconnu comme « Pôle expert » du Pôle de ressources en éducation artistiques et culturelles (P.R.E.A.C.).

➤ **Côté Sciences Rive Droite à Floirac.**

Planté au sein du quartier prioritaire Libération, en pleine rénovation urbaine, sur la commune de Floirac, l'espace Côté sciences est l'épicentre d'un programme d'actions innovant, ayant pour volonté d'irriguer le territoire de la rive droite de Bordeaux de culture scientifique et technique.

Une de ses missions est de travailler en direction d'un public issu des quartiers prioritaires de la rive droite de Bordeaux, à travers des actions gratuites, ouvertes à tous les publics (actions sur les temps de loisirs, organisation d'évènements, de balades scientifiques, d'activités en temps scolaires, etc...).

➤ **Côté Sciences Air et espace à Mérignac.** Positionné au cœur du quartier Beaudésert à Mérignac, le programme Côté sciences Air & Espace vise la diffusion de la culture scientifique et technique auprès d'un large public, avec deux angles d'attaque spécifiques aux programmes territoriaux Côté sciences :

< un travail de médiation renforcé pour un public de proximité concernant un quartier aux enjeux forts en termes d'ouverture culturelle, de mixité sociale et d'accès à l'emploi

< une spécialité thématique fortement ouverte sur l'univers aéronautique et spatial, en lien étroit avec le territoire (bassin industriel aéronautique et spatial, Aéroparc, aéroport, etc)

Le programme propose toute l'année, des ateliers réguliers, des expositions interactives, des spectacles, des conférences, des rencontres, des démonstrations, du tourisme scientifique, technique et industriel, autour de 3 axes structurants :

-volet éducatif

-volet loisirs – grand public

-volet découverte économique

➤ **Cyourmag.net**, un magazine culturel d'informations scientifiques à destination du grand public avec une volonté de créer des contenus spécifiques pour -et avec- les internautes de 15 à 25 ans.

I. OBJECTIFS GENERAUX DE LA PROGRAMMATION 2016-2018

Durant cette nouvelle phase triennale, Cap Sciences continuera de concentrer ses efforts sur le maillage des territoires, à l'échelle de l'agglomération, de la région et de la grande région, en accentuant les liens avec l'ensemble des partenaires, notamment les acteurs locaux, afin de toucher de nouveaux publics et de démultiplier son action.

Outre cette ambition territoriale forte, les activités de Cap Sciences s'inscrivent de manière croissante dans l'économie créative et permettent de participer à la connaissance, au développement et à l'attractivité du territoire.

Dans la dynamique du plan de développement, l'exposition Luminopolis, actuellement en conception et qui sera présentée à partir de juin 2016, constitue un tournant majeur dans la vie de Cap Sciences. Terrain d'expérimentation pour de nouvelles formes de conception (association d'artistes, de designers), d'ambition financière (grands mécènes et partenaires) et de diffusion (medias nationaux partenaires) cette exposition préfigure le « Cap Sciences productions » de demain.

Autre défi pour les trois prochaines années : positionner Cap Sciences, au-delà de ses lieux, comme un media et un lien, pour lequel le service Cyous, la communauté Cyous 1 et l'animation des réseaux sociaux constituent une base solide. La prochaine étape est la smartisation du bâtiment, ou comment rendre le Hangar 20 communiquant, intelligent, perméable à son environnement et au service des citoyens.

Enfin, si la programmation évènementielle du Hangar 20 concerne aujourd'hui une petite dizaine de milliers de visiteurs, elle constitue pour l'avenir un levier important pour attirer un public plus nombreux et jeune. Cap Sciences ambitionne, d'ici 2018, d'être référencé comme un « lieu de sortie » en lien avec l'écosystème métropolitain (Iboat, le Rocher de Palmer, Darwin...) en déployant des formats innovants qui rejoignent les pratiques des jeunes – Hackaton, Game Jam, Soirées, Performances art et sciences,... Il confortera aussi ses pratiques d'accueil en résidence d'artistes, de jeunes entrepreneurs et d'étudiants, telles les résidences de l'innovation initiées en 2015 avec la Ville de Bordeaux.

Ces objectifs sont développés en cohérence avec le Contrat de plan Etat-Région, qui dégage deux grands axes stratégiques pour la culture scientifique, technique et industrielle en Aquitaine en lien avec la charte commune aux deux CCSTI de la région, Cap Sciences et Lacq Odyssée.

- Construire et animer le réseau aquitain de la culture scientifique, technique et industrielle en Aquitaine
- Développer la culture de l'entreprenariat, de l'innovation et du design dans le cadre des missions de Cap Sciences et de ses territoires d'intervention

La phase triennale 2013-2015 a été marquée par deux grands programmes d'investissement : Inmediats et le Plan de développement. Deux grands projets sont à l'étude pour prolonger cette dynamique en 2016-2018 :

En lien avec les enjeux de la Ville intelligente, le Laboratoire des Usages est un programme de recherche sur 3 ans qui met en relation 4 acteurs - Cap Sciences, Bordeaux Métropole, le Forum Urbain de Bordeaux et l'Inria – à travers de nouvelles méthodologies de développement et de

diffusion de la connaissance en mobilisant les publics pour produire de nouvelles connaissances sur la ville. Mobilités, Energie, Connaissances, plusieurs thèmes seront ainsi explorés pour faire émerger de nouvelles données du territoire, les livrer aux chercheurs et aux collectivités et les mettre en scène pour le public.

En réponse à l'appel à projets des Investissements d'avenir sur la jeunesse, le programme CAPACITES (innover dans la capacité des jeunes à agir sur leur territoire) s'articule autour d'un diagnostic de territoire, la création d'outils structurants et d'une phase d'expérimentation auprès de 100 000 jeunes. Son objectif sur 3 ans est d'accompagner les jeunes à devenir des éco-citoyens, territoires à évoluer, acteurs à coopérer et innover, les outils numériques à servir les démarches collaboratives, réseaux sociaux à initier et favoriser la structuration de projets. Il s'inscrit dans le contexte de la nouvelle grande région.

II. PROGRAMMATION 2016

La programmation 2016 s'articule autour de 7 grandes thématiques - Economie, Lumière, Jeux vidéo, Archéologie, Robotique, Sport et Entreprenariat - que Cap Sciences va explorer au travers de ses activités - expositions, ateliers, évènements, éditions –, et du réseau aquitain de la culture scientifique.

II.1 EXPOSITIONS ET ANIMATIONS AU HANGAR 20

POLE CENTRE DE SCIENCE

GRANDE EXPOSITION

Economie, du 6 février 2016 au 5 juin 2016

Beaucoup de gens perçoivent l'économie comme un sujet abstrait et compliqué servi par un jargon que seuls les initiés comprennent. Pourtant, l'économie est au centre des débats de politique publique qui influent sur notre vie quotidienne.

Cette exposition a pour but de vous familiariser avec certains concepts, modes de pensée et données. Au terme de votre visite, vous repartirez munis d'outils pour interpréter votre quotidien, décrypter l'actualité économique et comprendre les grands débats de notre époque.

Momie, à partir du 9 juillet 2016 jusqu'au 5 mars 2017

Les momies exercent une fascination singulière... mais que nous racontent-elles ?

Elles ne sont plus de simples témoins silencieux et nous connectent directement à un passé que nous voulons mieux connaître.

Leurs histoires, d'une grande valeur historique, scientifique et anthropologique, nous apportent de nombreuses informations sur les modes de vie d'anciennes sociétés au travers de leur lien à la mort.

Faites connaissance avec plusieurs d'entre elles. Découvrez et partagez leurs histoires.

Cette exposition vous invite à un voyage à travers les continents et les cultures...

EXPO THEMA

Jeux vidéo : prolongation jusqu'au 28 février 2016

Une exposition d'Universcience reconfigurée par Cap Sciences

Tous joueurs, toutes joueuses ? Découvrez tout l'univers du jeu vidéo, de la conception jusqu'aux phénomènes de société. A vos manettes !

Jeux d'aventures, jeux de rôles, jeux de stratégie... En 50 ans, le jeu vidéo a gagné toute la société et la France est devenue leader sur le marché de la création numérique. Mais que signifie jouer aujourd'hui ? Qu'est-ce que le Gameplay ? Comment fabrique-t-on un jeu ? Quelles sont les codes culturels du jeu et des gamers ? Découvrez tout sur le jeu vidéo... tout en vous amusant ! Construisez librement votre visite et emparez-vous de ce nouveau média grâce à des installations qui offrent des expériences de jeu inédites à vivre et à réfléchir. Jeu vidéo l'expo ravira les joueurs, experts ou non, qui pourront vivre des expériences de jeu magnifiées. Les joueurs réfléchiront aux notions d'immersion et d'avatar et découvriront quelles habiletés ils développent avec leur pratique.

Mission Archéo : du 9 mars 2016 au 26 juin 2016

Comment ont vécu les hommes avant nous ? Remonter le temps, c'est ce que nous propose l'archéologie. Poteries, pollens, sédiments... Tout devient indice pour faire parler le sol, l'environnement et reconstituer les modes de vie. Mais où trouve-t-on les traces de notre passé ? Qui mène l'enquête ? Comment accéder à ces données ? Partez à la découverte de l'archéologie, expérimitez quelques méthodes, rencontrez des archéologues, entrez dans des laboratoires et sur un terrain de fouille.

Planétarium : du 2 Juillet au 31 Août 2016

Prêt pour un tour d'horizon de l'Univers ?

Montez à bord du planétarium, et laissez-vous guider pour une « visite du ciel » !

Un Planétarium itinérant fait escale à Cap Sciences cet été. Pas besoin de télescope, installez-vous et partez à la découverte du ciel étoilé... Qu'est-ce que la voie lactée ? Combien existe-t-il de galaxies ? Quelle est la différence entre étoiles et planètes ?

Ce planétarium offre une simulation du ciel en temps réel et reproduit la voute céleste avec plus de 3000 étoiles, les planètes, les nébuleuses et les galaxies...

Embarquez pour un voyage fantastique à 360° pour découvrir et comprendre les plus grands mystères de l'Univers !

Mémoire : du 10 Septembre au 5 Février 2017

La mémoire est mystère. Rien de nos gestes anodins ou vitaux n'échappe réellement à cette merveille de la nature. Quand elle fait défaut, comme dans les maladies de la mémoire, c'est toute l'existence qui s'en trouve contrariée. Si essentielle au cœur de nos vies individuelles et collectives, la mémoire reste pourtant une mal connue.

Baignés par la lumière tamisée des grandes images thématiques, plus de cinquante jeux réels, dispositifs interactifs, films, installations, jalonnent la découverte des multiples facettes de la mémoire. L'exposition MEMOIRE/S, à laquelle ont contribué de nombreux scientifiques (INSERM, CNRS, CEA, Universités), propose un parcours en 5 étapes.

L'exposition MEMOIRE/S s'adresse à tout type de public, familial ou en groupe à partir de 7 ans. Un dossier pédagogique de l'exposition fournit les compléments documentaires, les liens avec les programmes scolaires et une série de thèmes d'atelier d'animation.

LE 127 (ESPACES POST INMEDIATS)

Le 127° (degrés) désigne le premier étage du Hangar 20 de Cap Sciences tant au niveau de l'espace que du concept. L'offre de service liée à ce lieu est multiple, et concerne des publics différents : le public habituel de Cap Sciences (en majorité des familles), les jeunes adultes et adultes (15-25 ans) qui sont la cible privilégiée de cet étage, les groupes (scolaires et/ou associatifs) et le B2B (public

professionnel).

Le 127° un lieu de développement personnel, où chaque visiteur est amené à produire et partager une réflexion autour d'une thématique, une production de matière ou une production de média. Il s'articule autour d'un Fab Lab, d'un Living Lab et d'un Studio numérique.

Au 127° la culture se pratique comme un sport. Chaque usager doit y trouver la pratique qui correspond à son envie :

- s'entretenir, faire une activité légère et ludique (Offre Open)

Les mercredi après-midi (14h-18h) et les vendredi soir (17h-21h), les usagers participent à des ateliers semi-autonomes pour découvrir une thématique. Les usagers peuvent choisir un billet « Découverte » qui leur permet juste de visiter le lieu, ou peuvent faire le choix d'essayer 1,2,3,4 ou 5 des ateliers proposés.

- développer des compétences, pousser plus loin une pratique (Offre Training)

Selon des créneaux réservés à l'avance, l'offre Training permet de s'inscrire à des sessions de découverte ou de perfectionnement de certaines thématiques liées au lieu (et non pas spécifiquement à la thématique de la programmation de saison).

Cette offre permet de monter en compétence sur de la programmation, de la conception 2D et 3D ainsi que sur des supports média et transmédia.

- faire une performance, atteindre un objectif spécifique (Offre Performance)

L'offre Performance permet aux abonnés du 127° de venir faire leur projet personnel à Cap Sciences. L'abonnement donne accès au lieu, offre un tarif préférentiel sur l'utilisation des machines et inclus une ou plusieurs formations.

L'offre proposée au grand public est thématisée selon une saisonnalité. En 2015 Cap Sciences a développé deux thématiques - robotique et ville intelligente -, auxquelles viendront s'ajouter en 2016 celles du sport et de l'entrepreneuriat.

Cap Sciences développe aussi dans ce cadre des formats d'accueil pour des publics spécifiques en lien avec les partenaires du territoire :

- Jeunes entrepreneurs (programme Résidences de l'innovation avec la Ville de Bordeaux, Junior entreprises)
- Jeunes des quartiers (ex. Stages Fabrik pour des jeunes des quartiers empêchés en partenariat avec la Fondation Orange)
- Artistes (en lien avec le programme Art et science de l'Idex) Etudiants (en lien avec l'Université et les grandes écoles Kedge, Campus 114, Ecole d'architecture...)
- Enseignants (en lien avec la direction du numérique du Rectorat de l'Académie de Bordeaux)
- Etc.

LES ACTIVITES JEUNESSE

PETIT CARRE DES 3-6 ANS

Astralala : jusqu'au 13 mars 2016

Jour et nuit. Nuit et jour. C'est la ronde du ciel. Terre, Lune et Soleil tournent, tournent et tournent encore. Les enfants sont invités à décoller avec le vaisseau spatial d'Astralala pour entrer dans la danse ! 3... 2...1... c'est parti. Vers le ciel et l'au-delà.

La petite boule bleue dans l'espace, c'est notre planète, la Terre.

La Lune, elle, elle tourne autour. Et le Soleil, très loin là-bas, qu'est-ce qu'il brille !

La lumière du jour, le bleu de notre planète et le clair de lune se répondent au fil du parcours dans l'exposition.

Petit explorateur des sciences : du 16 mars 2016 au 18 septembre 2016

Les enfants sont invités sur une île pleine de mystères. C'est le départ de l'aventure pour devenir un véritable petit explorateur des sciences.

Dans l'obscurte clairière, il faut écouter pour découvrir les animaux dont on attend les cris mais que l'on ne voit pas. Devant le rocher des cachettes, les enfants pourront glisser leur main dans les fissures pour toucher la matière. Face à la mer, une longue vue en main, ils exploreront ce qui est sur l'horizon. Dans la grotte mystérieuse, munis de lampe de poche, ils perceront l'obscurité. Entre mer et forêt, dans les rochers, sous le sable, au cœur des arbres, cette exposition invite à découvrir les habitants d'un monde caché.

Kifkif le Calife : présentation de l'exposition qui a été reconfigurée complètement en 2015 à compter du 21 septembre 2016 jusqu'au 5 mars 2017

« Kif Kif le calife, le sens de la mesure » est une exposition produite par Cap Sciences en collaboration avec Mme Bernadette Gueritte-Hess (enseignante, psychomotricienne orthophoniste, rééducatrice de la pensée logico-mathématique).

L'exposition se déroule au temps de l'âge d'or de la civilisation arabe. Elle propose aux enfants de se familiariser avec la mesure dans le décor du palais du calife.

Au temps des mille et une nuits, Kif Kif est un calife bien aimé. Dans son palais il a créé la grande maison de la sagesse dans laquelle il accueille des savants. Le calife est le grand protecteur des savants. Il encourage la recherche et l'expérience. Les enfants sont de jeunes mathématiciens scientifiques en résidence dans le palais. Ils vont devoir travailler sur les activités que le calife leur a réservées.

ATELIER D'ARTHUR

Des ateliers de cuisine moléculaire (8-14 ans) et traditionnelle (5-11 ans)

Avec une toque et un tablier, on devient vite un petit chef !

L'atelier d'Arthur invite les enfants à réaliser des recettes simples et délicieuses en respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Ils apprendront aussi à mesurer et à transformer les aliments. Pour les plus grands d'entre eux, une initiation à la cuisine moléculaire est proposée. L'objectif de cet atelier est d'utiliser les principes physico-chimiques et de laisser leur imagination guider la dégustation...

CAP SCIENCES JUNIORS

Des ateliers de loisirs scientifiques pour les 8-14 ans !

Découvre de manière amusante et concrète des réponses à un grand nombre de questions.

Un enfant peut-il envoyer un objet à 20 mètres de haut ? Comment figer une image sur du papier ? Comment fabriquer de la colle à partir de farine ? Chaque demi-journée est consacré à un sujet différent (la cuisine moléculaire, l'astronomie, la chimie, ...), permettant d'expérimenter, de manipuler, de construire, de créer et de s'amuser.

II.2 EDITIONS/ MULTIMEDIAS

**POLE CENTRE DE SCIENCE
& POLE RESEAU**

➤ Le magazine culturel d'information scientifique www.c-yourmag.net

[c-yourmag.net](http://www.c-yourmag.net) a été publié par Cap Sciences en novembre 2014. C'est un magazine culturel d'informations scientifiques à destination du grand public avec une volonté de créer des contenus spécifiques pour -et avec- les internautes de 15 à 25 ans pour renforcer l'égalité des chances dans

l'accès aux sciences et techniques, notamment pour cette tranche d'âge. Composé de trois rubriques, ce site pure-player propose de nombreux services aux internautes, véritables lecteurs connectés.

- *S'informer*, rassemble des articles sur l'actualité de la recherche, de l'innovation et du numérique ainsi que l'agenda de la culture scientifique en Aquitaine

- *Le lab-édito* teste des nouveaux formats et de nouvelles formes de scénarisation de l'information auprès des lecteurs pour les adapter sans cesse à partir de vos commentaires : live-journalisme, web-docu, écriture collaborative, time-line, data-visualisation ...

- *Jouer* : comme on prend plaisir à s'informer si on y met bonne dose de jeux, nous proposons ici différents multimédias qui vont du quizz au serious game.

Des lecteurs connectés

Véritable pure-player, www.c-yourmag.net rompt avec l'information descendante en prenant sans cesse compte du lecteur.

Chacun peut poster des commentaires mais aussi attribuer une tendance aux articles. En créant un profil, chaque lecteur peut bénéficier de services éditoriaux spécifiques : création de blog (avec accompagnement à l'écriture), création d'un magazine numérique pour ordinateur et tablette à partir de contenus sélectionnés sur le site, accès à des pages spécifiques selon son profil, des ateliers journalisme web, etc...

Nouveautés 2016 :

- test et mise en place de nouveaux formats :

- C-YourMag.net met en place de nouveaux formats pour amener les jeunes vers la CSTI : poursuite du "râleur des sciences" et lancement en mai 2015 du format court #Etale ta science.

- Au premier semestre, lancement d'un concours vidéo pour faire réaliser aux 15-25 ans des vidéos scientifiques autour de la thématique lumière.

- mag numérique :

Le site offrira la possibilité de créer son magazine numérique à partir d'une sélection de contenus issus du site.

Ce module d'automatisation de création de magazine permettra à Cap Sciences de proposer aussi son propre magazine téléchargeable à partir des contenus déjà réalisés sur l'actualité scientifique ou les univers de Cap Sciences.

- côté usage :

Par ailleurs la refonte de ce site magazine culturel fin 2015 permettra de simplifier encore plus la participation des lecteurs. Véritable plateforme participative et collaborative avec C-You, c-yourmag sera ouvert à toute contribution des internautes autour du projet Capsules. Ils pourront proposer des posts, des blogs, des photos, ou tout type de réflexion.

C-You, service de relation visiteur de Cap Sciences dans les univers tant physiques que virtuels, permet aussi aux visiteurs de retrouver le contenu de leurs visites et de leurs productions dans une espace personnel sur le site internet C-YourMag.net.

II.3 EVENEMENTS

**POLE CENTRE DE SCIENCE &
POLE RESEAU**

En associant une programmation culturelle évènementielle à chaque thématique d'expo, en accueillant et co-organisant des manifestations avec des acteurs partenaires et en participant à des

grands projets de territoire Cap Sciences s'est fixé en 2016 l'objectif de produire et animer un événement par semaine au Hangar 20. Il prévoit aussi de mobiliser une partie de son activité événementielle pour accompagner des lieux de culture à programmer des événements en lien avec ses univers.

Cycle d'animations événementielles autour des thématiques d'expositions annuelles : jeux vidéo, archéologie, économie, momie.

Objectif :

- croiser les publics et créer du débat autour de ces questions de société
- mobiliser les communautés scientifiques et industrielles : Bordeaux Games, Route des lasers...

Univers Economie

- > Parcours académique : l'Economie Autrement (février > juin)
- > Un WE festival de l'économie, avec nocturne, conférence, concert, spectacle, soirée jeux, marathon speedéco... (février)

Univers Momies

- > Cycles de conférence : rites funéraires, techniques modernes d'investigations et analyse scientifique, cultures incas, conservation et restauration (de juillet 2016 à mars 2017)
- > Journées Européennes du Patrimoine : visite d'expo et programme de conférences angle citoyenneté : découverte fortuite, pillage, problèmes éthiques posés par l'exposition des corps... (septembre)
- > Murder-Party (octobre)
- > Ciné-débat, La Momie, suivie d'une rencontre avec un scientifique (décembre)
- > Journée de la Momie axée Egyptologie : conférences, rencontres, ateliers d'écritures hiéroglyphique, atelier cuisine, lecture de contes, projection de documentaires... (décembre 2016 ou février 2017)

Univers Planétarium

- > Nuit des étoiles (août)

Univers Archéo

- > Conférence Entomologie et Archéo (mars)
- > Murder-party (avril)
- > Ciné-débat : quand l'ADN dévoile nos origines (20 mai)
- > Journées nationales de l'archéologie (juin)

Univers Mémoire

- > Village des sciences consacré aux Neurosciences, en partenariat avec l'Université de Bordeaux / Neuro-Campus (octobre)
- > Conférence autour du film de réalité virtuelle *I, Philippe*
- > Conférences enseignants : (septembre)
- « Le numérique au service de l'apprentissage : dangers et promesses » Bernard Stiegler
- « Un nouvel outil pour l'apprentissage chez l'enfant autiste : » Equipe Phoenix, INRIA Bordeaux, Hélène Sauzeon, Charles Consel
- > Ecrans de visionnage web-série + visite expo MEMOIRE/S + Cognitilab

Evénements spécifiques en nocturnes autour des thèmes de l'art, de l'innovation et de l'entreprenariat

- mobiliser les pépinières, incubateurs, grandes écoles
- sensibiliser les jeunes et le grand public

Dans ce cadre, Cap Sciences explore de nouveaux formats : Hackatons, James, speed datings, performances. Cap Sciences prévoit notamment d'accompagner à programmer et diffuser les œuvres des 10 artistes retenus dans le cadre de l'appel à projets Art et science porté par l'Idex.

Mobilisation de Cap Sciences pour les grands événements régionaux ou nationaux portés par les collectivités : Eté métropolitain, Semaine digitale, Nuit des Musées, Nuit des chercheurs, Semaine de l'industrie....

Dans le cadre de l'appel à projets porté par la Ville de Bordeaux et Bordeaux métropole Cap Sciences envisage de se mobiliser particulièrement pour l'Euro 2016. Ainsi un projet *Cap Sciences, un « Village bis de l'Euro 2016 »* a été proposé offrant de dédier le deuxième étage du Hangar 20 pour une programmation évènementielle culturelle, sportive et artistique pendant toute la durée de l'Euro.

II.4 ANIMATION DES ACTEURS ET DES TERRITOIRES

POLE RESEAU

Gouvernance

- Animation du comité aquitain de programmation de la CSTI, choix des grandes orientations pluriannuelles
- Emergence et accompagnement de projets de territoires liés à un travail avec les acteurs de terrain et les têtes de réseau
- Animation de l'agenda aquitain de la CSTI et de l'annuaire des ressources via la plateforme ESTIM
- 3 moments forts de réflexion autour de la CST :
 - >Mise en place du 1er forum territorial de la culture scientifique, technique et industrielle en Aquitaine
 - >Accompagnement du festival Philosophia 2016 sur la thématique culture scientifique,
 - >Accompagnement du Colloque "Exposition(s) et média(s) : enjeux d'une dialectique actuelle" porté par l'Université Bordeaux-Montaigne.
 - >Conventionnements à l'échelle grande région avec les CCSTI du Limousin et de Poitou Charentes.

Programmes d'animation du territoire aquitain

- **Itinérance et location des ressources (expositions, ateliers découvertes, mallettes pédagogiques, ...) pour les établissements scolaires, les médiathèques, des événements, etc... dans toute l'Aquitaine**

Le catalogue des expositions et des ateliers de Cap Sciences va s'enrichir en 2016, grâce à la mise en itinérance de nouvelles ressources notamment une exposition sur le climat réalisée avec la Région aquitaine.

Nous avons deux types de mise à disposition des ressources Cap Sciences :

- Mise à disposition aux collectivités et établissements scolaires girondins ou aquitains, avec prise en charge de la prestation sur les subventions Région ou CG33
- Locations diverses, permettant à Cap Sciences de générer des ressources propres

En septembre 2015, le nouvel espace de Lacq Odyssée sera inauguré avec l'exposition Mathissime de Cap Sciences

Pilotage des actions du réseau

- **Fête de la science** : manifestation nationale de valorisation de la recherche et de la technologie, est coordonnée en Aquitaine par Cap Sciences. Elle mobilise chaque année plus de 700 acteurs de CSTI au bénéfice de plus de 32 000 visiteurs : scolaires et grand public.

Depuis plus de dix ans, Cap Sciences et le Rectorat offrent par ailleurs aux établissements scolaires du territoire, notamment aux lycées, un programme de débats scientifiques, animés par des chercheurs, des maîtres de conférences ou des ingénieurs de la recherche.

- **Les appels à projets CSTI aquitaine 2016**

Année de la lumière en Aquitaine.

En 2015 la Région Aquitaine et Cap Sciences ont lancé un nouvel outil d'animation du territoire à destination des acteurs de CSTI : L'appel à projets CSTI aquitain. Le thème choisi a été celui de la lumière, en lien avec l'événement UNESCO « Année internationale de la lumière » et le pôle de compétences régional en optique et photonique. Il a permis d'accompagner une centaine d'actions portées par 50 acteurs de l'ensemble du territoire pour plus de 26 000 visiteurs.

COP21... et après ?

Forts de l'expérience de l'Année de la lumière en 2015, Cap Sciences et la Région Aquitaine ont souhaité reconduire et amplifier ce dispositif en publiant un nouvel appel à projets sur la période de mai 2016 à mai 2017, « COP21... et après ? ». En effet, la COP21 a fortement mobilisé les acteurs du territoire et a permis de faire émerger de nombreuses initiatives et projets de médiation (expositions, conférences, documentaires, ateliers), et afin d'aller au bout de cette dynamique en confortant des sujets particulièrement stratégiques pour la région, nous proposons un appel à projets autour des thèmes environnementaux. Un accent particulier est mis sur les projets liés aux énergies (production-stockage, énergies marines...) et aux ressources du territoire (agriculture et forêt).

Cet outil d'animation du territoire s'est fixé pour objectifs de :

- Faire émerger des projets des territoires ;
- Assurer une programmation équilibrée de la CST en Aquitaine ;
- Encourager la dynamique de réseau et de coopération entre les acteurs ;
- Accompagner des projets de CSTI sur des territoires « prioritaires » ;
- Éduquer le public aux problématiques environnementales traitées lors de la COP 21 ;
- Développer des événements en lien avec les problématiques locales.
- Mobiliser des outils et programmes existants et co-produire de nouveaux dispositifs
- Mutualiser et mobiliser des moyens pour la coordination/communication du projet, le financement d'outils et leur animation sur le territoire.
- Attirer des talents vers les filières stratégiques

Jeunes, entrepreneuriat et innovation

Cet appel à projets a pour ambition de développer la culture de l'innovation et l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, de leur donner le goût et l'envie pour les sciences et techniques, les mettre en contact avec les métiers et les entreprises du territoire. Il doit permettre de donner la capacité aux jeunes de s'investir dans leurs territoires et leur offrir la possibilité de se développer personnellement et de manière collective en s'engageant comme acteurs de la société. Le projet a également pour ambition de renforcer la capacité des territoires (collectivités, acteurs institutionnels, associations, jeunes, etc.) à fonctionner en écosystèmes capables de générer des dynamiques de projet.

Le Festival des Lycéens et des apprentis, dont l'objectif principal est de soutenir le dynamisme, l'innovation, la création des jeunes par la mise à disposition d'un accompagnement adapté à la bonne réalisation de leurs projets.

Cap Sciences participe à la construction d'une stratégie de CSTI dans la Grande Région en organisant des groupes de travail avec les quatre CCSTI d'ALPC. Une charte des CCSTI a d'ores et déjà été co-rédigée par tous les centres. Afin d'avancer dans les réflexions stratégiques, Cap Sciences a réalisé et analysé une enquête territoriale auprès d'un large panel d'acteurs potentiels de la CSTI.

Forum Grande Région de la culture scientifique, technique et industrielle

Le Forum prendra la forme de deux journées d'échanges entre acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle et sera organisé par les quatre Centres de culture scientifique de la Grande Région : Cap Sciences, Espace Mendès France, Récréascience et Lacq Odyssée.

Ce premier rendez-vous de CCSTI de la Grande Région devra permettre :

- de présenter les enjeux, objectifs et plans d'action de la culture scientifique grande région
- de faire rencontrer les acteurs, les outils, les actions
- de mobiliser de nouveaux partenaires culturels, scientifiques et institutionnels
- de développer les compétences de tous et partager les expériences
- d'identifier les problématiques actuelles de la CSTI

Consolidation de la dynamique de réseau de CSTI grâce à de nouveaux outils.

Afin de développer une synergie entre les acteurs de culture scientifique du territoire, Cap Sciences a procédé à la création et/ou mise en place de nouveaux outils informatiques. La première édition de la Newsletter participative du réseau de CSTI a vu le jour en janvier 2016. Elle compte à ce jour plus de 900 inscrits et connaît un succès grandissant chaque mois.

De plus, Cap Sciences a assuré l'implantation de la plateforme nationale ESTIM-SCIENCES et la formation des acteurs des cinq départements à cet outil d'échanges à destination des professionnels.

Accompagnement de structures vers la CSTI. Afin de répondre aux nombreuses sollicitations, Cap Sciences a développé une stratégie d'accompagnement d'acteurs souhaitant mettre en place des actions de CSTI dans leur programmation territoriale (médiathèques, collectivités, structures de l'éducation nationale, etc.). L'objectif de ce soutien est d'amener les partenaires à devenir autonome dans la mise en place d'actions de médiation scientifique.



CAP SCIENCES

Plan de développement

CLOTURE SUBVENTION 2015

C E N T R E
D E C U L T U R E
S C I E N T I F I Q U E
T E C H N I Q U E
I N D U S T R I E L L E
R E G I O N
A Q U I T A I N E

CAP SCIENCES

Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 Bordeaux
Tél. (33) 05 56 01 07 07
Fax (33) 05 57 85 93 81
contact@cap-sciences.net

www.cap-sciences.net

Association Loi 1901
Siret 399 884 253 00036 - APE 923 B

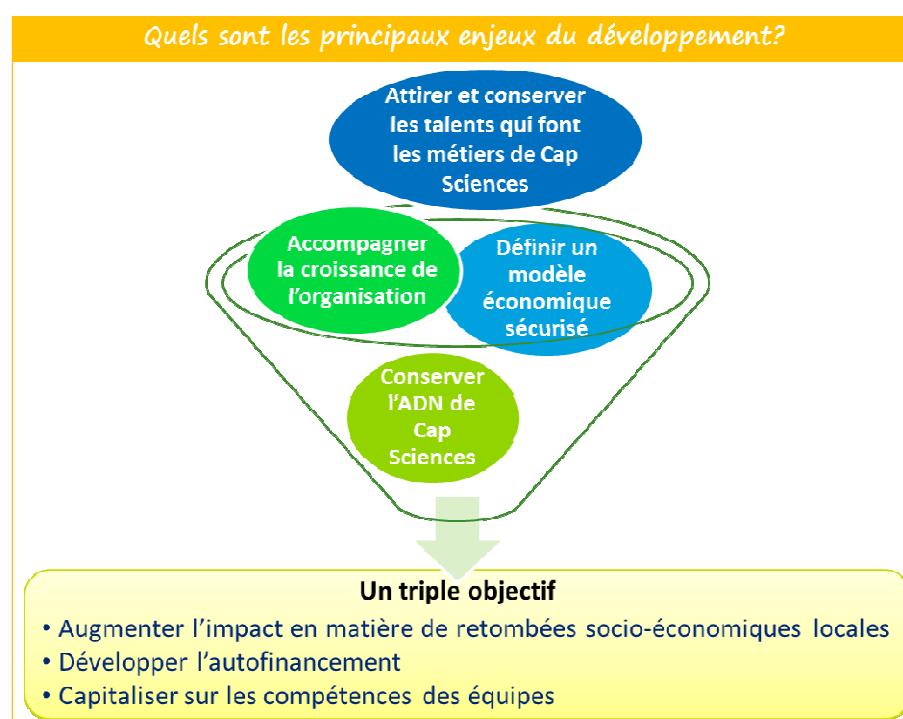
Bilan de l'année 2015



Rappel de la trajectoire de développement de Cap Sciences

L'objectif du plan de développement est de donner du souffle, libérer le potentiel de Cap Sciences afin d'en retirer un maximum de valeur ajoutée pour le territoire

A ce titre les principaux enjeux identifiés sont les suivants :



C E N T R E
D E C U L T U R E
S C I E N T I F I Q U E
T E C H N I Q U E
I N D U S T R I E L L E
R E G I O N
A Q U I T A I N E

CAP SCIENCES
Hangar 20
Quai de Bacalan
33300 Bordeaux
Tél. (33) 05 56 01 07 07
Fax (33) 05 57 85 93 81
contact@cap-sciences.net

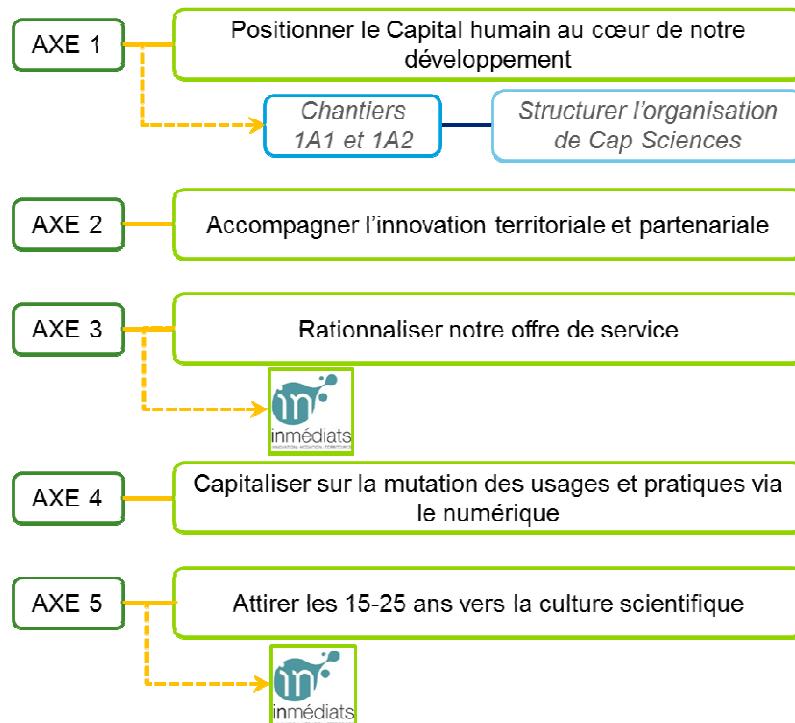
www.cap-sciences.net

Pour relever ces enjeux, Cap Sciences s'est fixé des gains à 2017 sur ses trois grands pôles d'activités. Le schéma ci-après résume les leviers de développement à mettre en œuvre et les gains stratégiques attendus :

	2013	2014	2015	2016	2017
			Leviers de développement		Gains à 2017
Centre de Sciences orienté « Living lab » 	Rationaliser la production des grandes expositions Développer les formats autofinancés Changer les rapports entre les citoyens et le numérique  Renouveler grâce au numérique, la relation du citoyen à la recherche et à l'innovation, et l'ancrer dans les enjeux du territoire	Mobiliser les initiatives et les acteurs locaux en cohérence avec le réseau national	Conservation de l'ADN Cap Sciences : une programmation de qualité, innovante Développement du public cible des 15 - 25 ans		
Tête de réseau régional				Existence d'un réseau cohérent et partenarial de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle en Aquitaine	
Pôle d'expertise en médiation numérique et culturelle		Capitaliser sur le savoir faire des différents métiers de Cap Sciences		Renfort de l'autofinancement (+318k€) et développement de 10 emplois dans le domaine des prestations intellectuelles supérieures	

Les axes stratégiques retenus pour développer Cap Sciences

Les actions du plan de développement mises en œuvre s'articulent autour des 5 axes stratégiques ci-après :



Rappel du point d'étape du 29 septembre 2015

Le 29 septembre 2015, un point d'étape a été fait avec les services de la Région et de Bordeaux métropole pour présenter les écarts entre la demande de subvention initiale recadrée au regard de la clôture de l'année 2014.

Le tableau ci-après a été présenté :

Prévisionnel transmis € TTC	Prévisionnel actualisé € TTC	Ref
Axe 0: Gestion du plan de développement	2 250,00	1 000,00
<i>Mission/Réception</i>	<i>100,00</i>	<i>50,00</i>
<i>Salaires</i>	<i>2 150,00</i>	<i>950,00</i>
Axe 1 - Positionner le capital humain au cœur du développement	20 000,00	113 500,00
<i>Sous-traitance</i>	<i>16 500,00</i>	<i>87 300,00</i>
<i>Achats</i>	<i>0,00</i>	<i>1 000,00</i>
<i>Déplacements</i>	<i>0,00</i>	<i>600,00</i>
<i>Communication</i>	<i>1 000,00</i>	<i>100,00</i>
<i>Salaires et gratifications</i>	<i>2 500,00</i>	<i>24 500,00</i>
Axe 2 - Accompagner l'innovation territoriale et partenariale	80 000,00	31 500,00
<i>Sous-traitance</i>	<i>31 000,00</i>	<i>9 500,00</i>
<i>Communication</i>	<i>0,00</i>	<i>3 000,00</i>
<i>Mission/Réception</i>	<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>
<i>Salaires</i>	<i>47 000,00</i>	<i>17 000,00</i>
Axe 3 - Rationaliser et développer notre offre de service	95 000,00	49 500,00
<i>Achats</i>	<i>1 500,00</i>	<i>12 500,00</i>
<i>Fournitures d'entretien et petit équipement</i>	<i>10 000,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Sous-traitance</i>	<i>70 000,00</i>	<i>15 000,00</i>
<i>Mission/Réception</i>	<i>500,00</i>	<i>4 000,00</i>
<i>Salaires</i>	<i>13 000,00</i>	<i>18 000,00</i>
Axe 4 - Capitaliser sur la mutation des usages et pratiques via le numérique	2 750,00	1 000,00
<i>Salaires</i>	<i>2 750,00</i>	<i>1 000,00</i>
Axe 5 - Attirer les 15-25 ans vers la culture scientifique	0,00	3 500,00
<i>Achats</i>	<i>0,00</i>	<i>150,00</i>
<i>Salaires et gratifications</i>	<i>0,00</i>	<i>3 350,00</i>
	200 000,00 €	200 000,00 €

- Aménagement des bureaux initialement prévu en 2014 et réalisé en 2015. Décalage de 2014 à 2015 sur la rédaction de l'Histoire de Cap Sciences et avec une ambition plus forte,
- Cap Sciences bénéficié du programme national ESTIM pour le développement du réseau qui a permis de réduire la part du plan de développement consacrée à cet axe,
- Changement et mise en place du système de billetterie en ligne de manière anticipée en 2014,
- Création et animation du Conseil des jeunes de Cap Sciences – Nouvelle gouvernance pour Cap Sciences.

Bilan de l'année 2015

Gestion et suivi du projet

Conformément au prévisionnel, du fait de la mise en place de la gestion de projet unifiée avec l'ensemble des activités de Cap Sciences, le suivi et la gestion du projet représente moins de 1% du budget du plan de développement pour l'année 2015 et s'élève à 671,01 €.

Axe 1 : Positionner le capital humain au cœur de notre développement

1.A – Etre une organisation agile et structurée au service de nos objectifs

En 2015, nous avons finalisé l'amélioration de l'outil de pilotage financier de Cap Sciences.

1.B – Améliorer l'environnement de travail

Le réaménagement des bureaux a été finalisé.

L'objectif de ces travaux d'aménagement des espaces de travail des collaborateurs était de proposer de nouveaux espaces afin d'initier un autre rapport au lieu de travail en tant qu'espace de travail collaboratif et de tenir compte des changements liés à la réorganisation spatiale de l'étage 1 du hangar 20.

La maîtrise d'œuvre scénographique et la fourniture a été confiée au cabinet d'architecte Bureau Baroque pour un montant de 78 206,75 € TTC avec l'appui de l'atelier de Cap Sciences et de son personnel intérimaire.

1.C – Transmettre et capitaliser nos savoirs et compétences

En 2015, l'équipe a structuré un contenu autour de l'histoire de Cap Sciences. Ces travaux ont été utilisés dans le cadre de l'action 2I1 - Déclinaison du Projet Scientifique et Culturel.

Axe 2 : Accompagner l'innovation territoriale et partenariale

2C2 - Chercher des financements privés ou parapublics

La démarche de mobilisation de grands partenaires stratégiques pour financer la grande exposition « Illuminez-moi/Lumière » avec l'accompagnement d'Enara Conseil a continué en 2015.

Bien que la levée de fonds pour le financement de la grande exposition n'ait pas abouti, cette démarche a permis de construire une piste de développement de nouvelles activités qui pourrait se traduire par la création d'une société dont l'objet social serait de regrouper des partenaires autour de la co-production de grandes expositions ou événements de loisirs culturels d'envergure nationale et internationale.

2A1 / 2B1-2B2 / 2C1 / 2E1 - Structuration avec les parties prenantes locales de l'offre CSTI territoriale

Suite à la réforme territoriale et à la période de restructuration en cours au niveau des institutions, il a été décidé de retarder le Forum territorial des acteurs de la culture scientifiques afin de lui donner une ampleur régionale à l'échelle de l'ALPC.

Néanmoins, les acteurs de la culture scientifique et particulièrement les CCSTI (Centres de Culture Scientifique Technique et Industrielle) de la région ALPC se sont réunis tout au long

de l'année 2015 afin élaborer une stratégie de travail concertée à l'échelle de notre nouveau territoire.

Une charte des CCSTI de l'ALPC a été rédigée à l'issue de ces réunions pour servir de base à des groupes de travail qui se mettent en place actuellement.

Parallèlement, Cap sciences a mené en 2015, sur le territoire de l'ancienne région Aquitaine, un travail d'enquête et de cartographie des acteurs, ainsi qu'une analyse du territoire sous l'angle de la culture scientifique.

De même, de nouveaux outils ont été développés et implémentés afin de favoriser l'émergence d'une dynamique de réseau entre les acteurs de CSTI.

La plateforme BtoB d'échange et de partage d'information ESTIM, la newsletter participative du réseau aquitain de la CSTI et le lancement d'appel à projets régionaux thématiques ont ainsi permis de donner corps à l'existence d'une communauté d'acteurs fonctionnant en réseau sur le territoire.

2I1 - Déclinaison du Projet Scientifique et Culturel

Le projet Scientifique et Culturel de Cap Sciences a pour objectif de traduire la nouvelle promesse de Cap Sciences vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes.

Il se décline en trois outils :

- Le Manifeste : il affirme les valeurs de Cap Sciences et son positionnement.
- La Charte : elle traduit ses engagements.
- Les Guides méthodologiques : ils contiennent l'ensemble des bonnes pratiques pour sa mise en œuvre.

Ce projet scientifique et culturel a été décliné au travers des produits éditoriaux ci-après :

- Motion Design qui explique la nouvelle promesse,
- Une manifestation avec nos parties prenantes le 27 novembre 2015.

Axe 3 : Rationaliser notre offre de services

3.A – Développer une offre autofinancée

L'objet a été principalement le financement des produits Inmediats, plus particulièrement de l'offre de services développée à l'étage 1 du Hangar 20, quai de Bacalan à Bordeaux et la mise en place d'une offre de services d'ingénierie autour de l'expérience visiteur connecté.

3D1 - Professionnaliser la démarche de recherche de fonds et d'expertise

Cette action a permis de financer l'amorçage d'une grande exposition internationale sur le « Corps humain » avec des grands media nationaux. Cette démarche a été lancée suite aux résultats de l'action 2C2.

3.E - Améliorer la gestion de la relation client

L'ensemble du traitement de la chaîne « relation client » a été mis à jour pour permettre un usage utilisateur « full web » de la réservation au paiement. A cet effet, un nouveau site web a été lancé.

Axes mutualisés avec le programme INMEDIATS

Les actions de l'axe 4 : « Capitaliser sur la mutation des usages et pratiques via le numérique » et de l'axe 5 : « Attirer les 15-25 ans vers la culture scientifique » sont en grande partie mutualisées avec les actions du programme INMEDIATS ou d'autres axes du plan de développement.

Axe 5 « Attirer les 15-25 ans vers la culture scientifique ».

En 2015, afin de changer les rapports entre les jeunes et le Centre de sciences, de penser le développement de ce public autrement nous avons travaillé sur la mise en place d'un « Conseil des jeunes ». Ce nouveau groupe vit aujourd'hui activement avec 7 jeunes volontaires très impliqués. Ils ont ouvert un nouveau dialogue avec Cap Sciences et s'impliquent sur des projets constructifs à long terme



CONVENTION 2016 **Partenariat CAP SCIENCES**

Entre :

L'association Cap Sciences, représentée par son Président, M. Daniel CHARBONNEL, domiciliée Hangar 20, Quai de Bacalan – 33 000 Bordeaux

Et

Bordeaux Métropole représentée par son Président, M. Alain JUPPÉ, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération n°..... du Conseil de Bordeaux Métropole du....., domiciliée à Bordeaux, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 Bordeaux cedex.

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

PREAMBULE :

Cap Sciences centre de culture scientifique, technique et industrielle a été créé à Bordeaux en 1994. Labellisé en 2007 « Sciences et culture, Innovation » par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, il est reconnu comme l'un des trois principaux centres français par l'importance de ses productions, la densité de ses partenariats et son impact auprès des publics.

Cap Sciences se définit, aujourd'hui, comme :

- un équipement contribuant au rayonnement et à l'attractivité de l'agglomération bordelaise,
- un équipement structurant agissant sur l'ensemble de la Métropole bordelaise en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (économie, tourisme, recherche/enseignement, développement durable, numérique...),
- un équipement participant à faire de la Métropole bordelaise une agglomération culturelle dynamique,
- un équipement qui fait référence au niveau national et international.

Cap Sciences se positionne comme un Centre de sciences de 3ème génération, pour lequel les enjeux de l'économie numérique sont au cœur de son développement, en particulier grâce aux travaux du programme national Inmédias qui regroupe 6 centres de sciences en France (et dont le pilotage est assurée par Cap Sciences) et qui vise à développer et expérimenter des technologies numériques innovantes comme outils de médiation, en particulier vers les 15-25 ans.

Les réflexions et actions conduites par Cap Sciences intéressent tout particulièrement Bordeaux Métropole ; elles abordent, de manière pédagogique, innovante et collaborative des problématiques d'actualité concernant le territoire métropolitain et rejoignant plusieurs de nos domaines de compétences : aménagement et urbanisme, mobilité, transition énergétique et écologique, développement économique...

Compte tenu de cette convergence d'intérêts entre les deux structures et de l'inscription des réflexions et initiatives sur le moyen et long terme, une convention triennale entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences a été signée en 2012 et renouvelée en 2015 pour trois ans (2015-2017) faisant l'objet d'une délibération lors du Conseil métropolitain du 29 mai 2015 (délibération n°22774).

Compte tenu de l'annualité du budget de Bordeaux Métropole, l'établissement d'une convention annuelle définissant les modalités financières relatives pour chaque année est nécessaire (cf. article 2). Elle fixe le montant annuel des subventions allouées par Bordeaux Métropole à Cap Sciences, en fonction des objectifs communs, du programme d'actions et sous réserve du vote des crédits correspondants.

ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Cap Sciences a pour objet la diffusion, l'information et le soutien à la culture scientifique, technique et industrielle dans la Métropole bordelaise, dans la région Aquitaine/Poitou-Charentes/Limousin et hors région, auprès de différents publics (particuliers, entreprises, collectivités territoriales, scolaires, grand public), par tous moyens utiles, en particulier la production, l'édition, la diffusion, et l'animation de tous types d'expositions, programmes et manifestations. L'association travaille depuis plusieurs années en partenariat étroit avec les acteurs locaux issus de secteurs d'activité variés (monde économique, recherche/enseignement, institutionnels, associations ...).

A ce titre, Cap Sciences participe au développement de la Métropole et plus particulièrement contribue à :

- promouvoir les atouts économiques et scientifiques de la Métropole bordelaise et notamment les filières industrielles, pôles de compétitivité et domaines d'excellence locaux,
- valoriser et stimuler les partenariats recherche/industrie ; jouer un rôle d'interface avec le milieu universitaire,
- sensibiliser tous les publics, et notamment les plus jeunes, à la culture scientifique et technique d'une part et aux enjeux du développement durable d'autre part,
- animer des réflexions partagées entre les acteurs de la Métropole, dans leur diversité,

- innover dans le domaine de la mise en scène des savoirs,
- stimuler la création et l'entreprenariat,
- développer les outils numériques et leurs usages,
- renforcer la citoyenneté métropolitaine,
- faire rayonner la Métropole bordelaise et renforcer son attractivité.

Depuis deux ans, Cap Sciences travaille également sur le thème de la ville intelligente et le sens qu'il peut avoir pour le territoire bordelais. Ce thème pourrait être un fil rouge du partenariat entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences pour les années à venir. A ce titre, Cap Sciences et Bordeaux Métropole réfléchissent à un programme de recherche participative (« Le laboratoire des usages »), impliquant également des établissements d'enseignement supérieur et de recherche bordelais, avec pour objectif de mieux comprendre les usages et les pratiques des habitants afin de mettre en place des nouveaux services et outils adaptés à leurs besoins.

Le suivi du partenariat entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences, formalisé par la présente convention, devra être réalisé dans le cadre d'un travail étroit et collaboratif inscrit sur la durée de la convention.

C'est au regard de ces objectifs que Bordeaux Métropole a décidé d'accorder à Cap Sciences une subvention dans les conditions précisées ci-après.

ARTICLE 2 : MONTANT DE LA PARTICIPATION METROPOLITAINE

La subvention 2016 se compose d'une ***subvention annuelle de 400 000 euros***

Bordeaux Métropole s'engage à verser à Cap Sciences, sur la base des éléments joints (programme 2016, budget prévisionnel 2016) une subvention pour l'année 2016 fixée à 400 000 euros, soit **une participation de 340 000 euros TTC au budget fonctionnement** (sur un montant de dépenses subventionnables de 2 462 825 euros) et **de 60 000 euros TTC au budget d'investissement** (sur un montant de dépenses subventionnables de 280 200 euros), dont 42 337€ fléchés sur l'assiette Feder correspondant à l'axe 1 du programme 2014-2020.

Cette subvention est non révisable à la hausse. Si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention sera réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Le Conseil de Bordeaux Métropole votera, en 2017, sous réserve du vote des crédits correspondants, le montant des subventions en fonction de :

- l'intérêt du programme d'actions détaillé présenté par la structure, au regard des principes généraux du partenariat décrits à l'article 1,
- des prévisions budgétaires de la structure,

ARTICLE 3 : MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE BORDEAUX METROPOLE

Pour l'année 2016, la subvention de fonctionnement (de 340 000 €) sera versée selon les modalités ci-après :

➤ Un 1er acompte de 70% (soit 238 000 €) du montant de la subvention, dès signature de la présente convention.

➤ Le solde (30%), au prorata des dépenses effectives par rapport au budget prévisionnel, à la réception des documents suivants :

- les bilans, compte de résultat et annexes détaillés, certifiés conformes par un commissaire aux comptes. Le compte de résultat doit pouvoir être comparé au budget prévisionnel fourni par l'Association lors de sa demande de subvention ;
- le budget définitif certifié conforme des actions prévues au programme annuel, à comparer au budget prévisionnel fourni par l'Association lors de sa demande de subvention ;
- le rapport annuel d'activités détaillé de l'association et un rapport d'activités détaillé des actions du programme ;
- une note de commentaires expliquant le cas échéant les variations constatées sur les principaux postes de dépenses et de recettes entre le budget prévisionnel présenté par l'association et son budget définitif certifié ;
- les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics (délibérations...) ;
- les résultats de l'étude du plan de développement engagée en 2012 dont Bordeaux Métropole est co-financeur.

Pour 2017, sous réserve des délibérations du Conseil de Métropole et du vote des crédits correspondants, les modalités de versement des subventions annuelles devront respecter les évolutions éventuelles du cadre général d'intervention en matière de subventions accordées par notre Etablissement aux personnes de droit privé.

Pour 2016, la subvention d'investissement (soit 60 000 €) seront versées selon les modalités ci-après :

➤ Un 1er acompte de 80 % du montant de la subvention, dès signature de la présente convention :
- soit 48 000 € pour la subvention d'investissement,

➤ Le solde (20%) à la réception des documents suivants :

- un rapport d'activités détaillé des actions du programme d'investissement
- les copies des décisions des aides obtenues auprès des autres partenaires publics (délibérations...) ;
- Le compte rendu financier de l'action (investissement) conformément à l'arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (voir annexe correspondante jointe à la convention).

Le solde de la subvention d'investissement sera versé au prorata des dépenses effectives par rapport au budget prévisionnel.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU BÉNÉFICIAIRE

Le bénéficiaire s'engage à fournir à Bordeaux Métropole (Mission Enseignement Supérieur et Recherche) :

- *au 31 mars au plus tard de l'année suivante*, un compte-rendu d'activité provisoire faisant état des conditions de réalisation du programme de l'année écoulée et éventuellement des écarts par rapport aux objectifs initiaux ;
- *au 30 juin au plus tard de l'année suivante*, les comptes définitifs de l'exercice écoulé tels que prévus à l'article 8 ainsi qu'un bilan d'activité détaillé par action.

Conformément à l'article 10 de la loi n°2000/321 du 12.04.2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le bénéficiaire s'engage également à présenter à Bordeaux Métropole les comptes (bilan et compte de résultats) certifiés par le commissaire aux comptes au plus tard six mois après la clôture de l'exercice en cours.

L'association ou son représentant s'engage :

- à venir présenter sur simple demande de Bordeaux Métropole devant les membres des commissions compétentes, le bilan des actions réalisées au cours de l'année N-1 ainsi que le bilan financier de l'exercice,
- à faire connaître à Bordeaux Métropole tous les changements survenus dans son administration ou sa direction et à transmettre à notre établissement ses statuts actualisés.
- à faciliter le contrôle, par les services de Bordeaux Métropole, de la réalisation des actions, notamment par l'accès aux documents administratifs et comptables de l'association,

Cap Sciences s'engage en outre à faire figurer logo de Bordeaux Métropole sur tous les documents ou supports afférents au programme d'actions validé. Bordeaux Métropole pourra

ponctuellement et à sa demande, être autorisée à utiliser une partie desdits supports pour ses propres actions de communication (insertion éventuelle sur son site internet par exemple).

ARTICLE 5 : GOUVERNANCE

Les relations entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences s'inscrivent dans le cadre de la charte de bonne gouvernance avec les organismes partenaires. Cette charte a d'ailleurs été approuvée par le conseil d'administration de Cap Sciences le 28 février 2013.

Pour assurer un suivi de la convention triennale et de sa déclinaison annuelle, et pour permettre un partenariat encore plus étroit entre les deux partenaires, Cap Sciences et Bordeaux Métropole s'entendent, outre la participation de Bordeaux Métropole aux instances décisionnaires de Cap Sciences (conseil d'administration et assemblée générale), sur la tenue annuelle d'un certain nombre de temps de travail et rencontres permettant le bon pilotage des actions. Ces réunions ont pour objet de :

- fixer les grandes orientations/les objectifs communs du partenariat entre Bordeaux Métropole et Cap Sciences dans le cadre de la programmation et des actions définies par le conseil d'administration,
- permettre de faire un point global sur l'état d'exécution des actions et de prévoir les actions à venir (y compris moyens budgétaires),
- organiser un suivi régulier et coordonné du travail partenarial entre les services de Bordeaux Métropole et les équipes de Cap Sciences,

Ces temps de travail en commun pourront se décliner comme suit (liste non exhaustive) :

- la tenue chaque fin d'année, d'une réunion entre les services de Bordeaux Métropole concernés par le présent partenariat et l'équipe dirigeante de Cap Sciences afin de faire le bilan de l'année écoulée et de prévoir les temps forts de l'année suivante,
- la participation de Bordeaux Métropole aux réunions de programmation de Cap Sciences, permettant ainsi une bonne anticipation des thèmes et actions partenariales,
- la participation de Bordeaux Métropole aux groupes de travail/comités de pilotage ad hoc mis en place par Cap Sciences sur certains grands projets correspondant aux enjeux majeurs pour le territoire métropolitain,
- la participation de Bordeaux Métropole aux réunions d'avancement/bilan/évaluation du plan de transformation de Cap Sciences,
- la participation de l'équipe de direction de Cap Sciences à un temps annuel organisé par Bordeaux Métropole avec les élus métropolitains et la direction générale de Bordeaux Métropole afin de faciliter la compréhension mutuelle des enjeux et attentes des deux partenaires. Ce temps d'échanges pourra se dérouler dans les locaux de Cap Sciences de manière à favoriser une imprégnation des sujets.

Par ailleurs, tout document permettant de porter régulièrement à la connaissance de Bordeaux Métropole le suivi de l'activité de Cap Sciences devra être transmis par l'association.

ARTICLE 6 : AFFECTATION DE LA PARTICIPATION

Toute contribution inutilisée ou utilisée non conformément à son objet devra être remboursée. Cap Sciences s'interdit, en outre, de reverser tout ou partie de la subvention précitée à d'autres associations, sociétés ou collectivités.

ARTICLE 7 : CONDITIONS DE RESILIATION

La présente convention est établie pour une durée de 1 an et ne donnera pas lieu à une tacite reconduction.

ARTICLE 8 : CONDITIONS DE RESILIATION

Le non-respect des engagements détaillés ci-dessus ou le changement d'objet ou d'activités, pendant sa durée de validité, rendrait caduques les dispositions de la présente convention.

ARTICLE 9 : CLAUSE DE PUBLICITE

Le soutien apporté par Bordeaux Métropole devra être mentionné sur les panneaux et supports d'information destinés au public.

ARTICLE 10 : LITIGES

Les litiges pouvant naître de l'exécution de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le

Pour Cap Sciences
Le Président

Daniel CHARBONNEL

Pour Bordeaux Métropole
Le Président

Alain JUPPÉ

ANNEXE 1 – Compte-rendu financier de l'action

Ce document doit obligatoirement être transmis avant toute nouvelle demande de subvention. Il doit être accompagné de deux annexes. Ces trois documents doivent être certifiés exacts par le Président de l'association ou toute personne habilitée à représenter l'association et retournés dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée.

CHARGES	Prévu	Réalisé	%	PRODUITS	Prévu	Réalisé	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 Achat				70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises			
Prestations de services				74 Subventions			
Achats matières et fournitures				Etat			
61 Services extérieurs				Région			
Locations immobilières et mobilières				Département			
Entretien et réparation				Cub			
Assurance				Communes			
Documentation				Organismes sociaux			
Divers				Fonds européens			
62 Autres services extérieurs				CNASEA (emplois aidés)			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				Autres aides, dons ou subventions affectées			
Publicité, publication				75-Autres produits de gestion courante			
Déplacements, missions				76 Produits financiers			
Services bancaires, autres				78 Reports			
63 Impôts et taxes				Ressources non utilisées d'opérations antérieures			
Impôts et taxes sur rémunération							
Autres impôts et taxes							
64-Charges de personnel							
Rémunération des personnels							
Charges sociales							
Autres charges de personnel							
65 Autres charges de gestion courante							
66 Charges financières							
67 Charges exceptionnelles							
68 Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action				Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
TOTAL DES CHARGES				TOTAL DES PRODUITS			
86 Emplois des contributions volontaires en nature				87 Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

Annexe 1 au compte rendu financier

Quelles sont les raisons, les explications des écarts éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget réalisé ?

Quelles ont été les règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action(tableau indiquant les critères utilisés pour la répartition des charges communes entre le budget principal et le compte rendu financier de l'action)

Annexe 2 au compte rendu financier

Quelles ont été les actions entreprises ?

Quels sont les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux ?

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association,

certifie exactes les informations du présent compte rendu et de ses annexes

Fait, le

à

Signature :